ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Cinquième District.

Connue comme Nos 809 et 811 Elmire, entre les rues Jackson et Homer.

W. C. Faust et James McRacken, receveurs du Pelican Homestead & Building Association vs Mlle Maria Edgar.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,873—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos. 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 août 1897, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, voies et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 20 de l'ile No 146 lequel est borné par les rues Jackson Homer, Elmire et Chesnut d'après le plan dressé par Arthur De Armas, voyer, le 28 fév. 1870, déposé dans l'étude de W H. Seymour, notaire en cette ville, conformément auquel dit plan le dit lot mesure trente-deux pieds trois pouces de face sur la rue Elmire par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles M. A.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ. Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel & Hart, E. J. Meral, Chrétien & Suthon, avocats pour les plaignants.
17 juil—17 23 24 30—août 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Premier District, sur l'avenue Hagan,

Entre les rues Gravier et Commune (la rue à l'arrière étant la rue Rendon).

Rosetta Gravel Paving & Improvement Company vs James Mullally.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 51,637—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 août 1897, à midi, de la propriété ci après décrite à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, avec les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 677 borné par l'avenue Hagan, les rues Rendon, Commune et Gravier, mesurant cent vint pieds de face à l'avenue Hagan sur une profondeur de trente et un pieds trois pouces et quatre lignes, et désigné sur les rolls d'assessement de la ville de la Nouvelle-Orléans comme lot No 7.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
16 juil—16 23 30—août 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur améliorée du Troisième District.

Connues comme nouveaux Nos 1724 et 1726 rue Marais, entre St-Antoine et Annette.

Et nouveaux Nos 1468 et 1470 rue Robertson, entre Colombus et Kerlerec.

Mme James M. Pagaud, tutrice, et son mari, subrogé tuteur, vs Gustave Villermin.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 53,887—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 août 1897, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges et dépendances qui y appartiennent, située dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Morales ou Marais Bons-Enfants ou St Claude, St-Antoine et Annette, et mesurant, au pied américain, trente deux pieds sept pouces de face à la rue Morales ou Marais, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges et dépendances qui y appartiennent situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Robertson, Columbus, Villeré et Kerlerec et mesurant au pied américain trente et un pieds trois pouces de face à la rue Robertson sur une profondeur de quatre-vingt quinze pieds plus ou moins, comme plan fait par L. Bringier, voyer, en date du 27 septembre 1836 annexé à un acte passé pardevant C. Pollock, notaire, le 3me jour de juin 1844.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
16 juil—16 23 30—août 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur et Améliorée dans le Premier District.

Connue comme le No 542 rue Franklin, entre les rues Poydras et Perdido.

Fidelity Building and Loan Association vs John Rebler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,544—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 août 1897, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Bassin, Poydras et Perdido, et mesurant, conformément à un devis fait par E. Pilié, voyer, le 27 janvier 1892 et annexé à un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire en cette ville, le 1er février 1892 comme suit: Dix huit pieds six pouces quatre lignes de face à la rue Franklin, vingt-trois pieds trois pouces de largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne vers la rue Perdido de cent cinquante deux pieds trois pouces; sur l'autre ligne de côté vers la rue Poydras, il a une première profondeur de trente huit pieds, pouce deux lignes auquel point il s'élargit de quatre pieds huit pouces quatre lignes et a une seconde profondeur de quatorze pieds un pouce et six lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Dinkelspiel & Hart, avocats des plaignants.
23 juil—23 24 30—6 13 20 26 août

Exposition de 1900.

Si vous voulez économiser et vous assurer le voyage, les frais d'hôtel et d'entrée à l'Exposition universelle de Paris, en 1900, adressez-vous à

The Franco-American Tourist Co
126 W. 25th St, New-York. Versements mensuels ou hebdomadaires.
5 mars—

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur du Sixième District,

Dans l'ilet compris entre les rues Willow, Clara, Cadiz et Jena.

Jacob Spiro vs Frank A. Hans.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,966—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 26 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Treize certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ilet 656 dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clara, Martin ou Willow, Cadiz et Jena, les dits lots sont numérotés comme suit: De 11 à 19 inclusivement et de 21 à 24 inclusivement, Les mesures des dits lots sont comme suit:—Lots 11 et 12 mesurent trente pieds de largeur par cent cinquante pieds de profondeur; lots 13 à 19 inclusivement mesurent trente pieds de largeur par cent vingt pieds de profondeur; lots 21 et 22 mesurent trente pieds de largeur par cent vingt pieds de profondeur; lots 23 et 24 mesurent chacun trente pieds de largeur par cent cinquante pieds de profondeur.

C'est à dire:
Lots 11 et 12 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Cadiz sur cent cinquante pieds de profondeur.
Lots 13 à 22 inclusivement mesurent chacun trente pieds de face à la rue Willow sur cent vingt pieds de profondeur.
Lot 13 formant l'encoignure des rues Willow et Cadiz.
Lot 22 formant l'encoignure des rues Willow et Jena.
Lots 23 et 24 inclusivement chacun trente pieds de face à la rue Jena par cent cinquante pieds de profondeur.
Lot 23 commençant à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure des rues Jena et et Willow, et
Lot 24 commençant à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure des rues Clara et Jena. Le tout formant une portion de terre mesurant trois cents pieds de face sur la rue Willow par cent quatre-vingts-pieds de profondeur et de face sur chacune des rues Cadiz et Jena.

Saisi dans le l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 juil—23 24 30—août 6 13 20 26.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété améliorée de valeur du Premier District.

Portant les anciens Nos municipaux 228, 228 1/2 et 230 rue Magasins, entre les rues St-Joseph et Delord (la rue à l'arrière étant la rue Constance).

Mme Mary E. Brennan vs Wm R. Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,960—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu ou désigné par les numéros municipaux 228, 228 1/2 et 230 rue Magasins, et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé et étant dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, St-Joseph, Delord et Constance (anciennement Foucher), désigné par le numéro un d'après un devis de J. Pilié, voyer, en date du 26 mai 1833, déposé dans les archives de Félix de Armas, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesurant, en mesure américaine, cinquante pieds de face à la rue Magasin sur cent dix-neuf pieds quatre pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
23 juil—23 24 30—août 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Grande Propriété de Valeur pour Résidence dans le Quatrième District,

Portant le Nouveau Numéro Municipal 1224 rue Quatrième, entre Camp et Chestnut.

William A. Wenck vs B. B. Howard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 53,934 — En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Cinquième ou Washington Avenue, et les rues Camp et Chestnut, désigné par la lettre "B" dans l'ilet No soixante dix-sept d'après le devis fait par L. Frémaux, architecte et ingénieur, daté le 29 septembre 1866 et annexé à un acte passé pardevant Edward Barnett, ancien notaire, le 29 septembre 1866, ladite portion de terre mesurant cent pieds de face sur la rue Quatrième par cent vingt-neuf pieds plus ou moins, de profondeur, entre lignes parallèles, et étant une portion de six lots de terre, conformément à un plan par Albert G. Blanchard, député voyer, des 1er et 4e Districts, daté le 3 avril 1854 et annexé à un acte de vente de Bernard Kock à G. J. Beard passé pardevant P. C. Cuvillier, ancien notaire, le 3 juin 1859.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23 juil—23 24 30—août 26

Succession de M. et Mme Manuel Payro.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 52,669—Division — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont), pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Lucrèce Payro, exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
PAULO. GUERIN. Greffier.
28 juil—28 31—août 6

Succession de Simon Streitmuller et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 54,149—Division E.—Attendu que Theodore Streitmuller a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Simon Streitmuller, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
31 juil 31—août 5 9

LES LOCATAIRES ET PROPRIÉTAIRES PEUVENT SE PROCURER TOUT CE QU'ILS DÉSIRENT EN S'ADRESSANT A W C. H. ROBINSON, AGENT DE PROPRIÉTÉS ET ENCANTEURS, BATISSE HENNEN, 812 RUE COMMUNE, AU REZ DE-CHAUSSÉE.
1er août—1 sem

VENTES A L'ENCAN.

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENTS ATTRAYANTS

Propriétés de choix dans le Troisième District.

Jolis cottages seuls et doubles sur les rues Bourgogne, Louisa et Congress.

Succession de Mme Elizabeth Hart Szabary.

No 51,751 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—Le MARDI, 10 août 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 30 juin 1897, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Mme Elizabeth Hart Szabary, épouse du Dr Latsi Szabary; il sera vendu aux enchères publiques. à savoir—

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, etc., qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Port, Enghein, maintenant avenue Lafayette, et Amour, maintenant Remparts, mesurant, en mesure américaine, 29 pieds de face sur la rue Craps, maintenant Bourgogne, par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un confortable cottage double couvert en ardoises, désigné par les numéros municipaux 2617 et 2619 rue Bourgogne, bien subdivisé, bonne cour, bonne localité commandant des locataires permanents et rapportant $16 par mois.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, privilèges, etc., qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Piété, Dauphine, Bourgogne et Louisa, désigné comme lot No 13 sur un plan de L. J. Pilié, en date du 17 mai 1843; le dit lot mesure (au pied américain) 32 pieds de face à la rue Louisa sur une profondeur de 118 pieds 3 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une jolie et confortable résidence simple, connue comme le No 837 rue Louisa, confortablement subdivisé grande cour avec une entrée pour wagon, une bâtisse en bois à deux étages couverte en ardoises dans le fond, un bon voisinage, près de toutes les commodités et désirable pour occupation ou pour un placement. Loyer à bas prix à $12 par mois à de bons locataires.

3° Deux certains lots de terre (formant l'encoignure des rues Dauphine et Congrès) ensemble avec toutes les améliorations, etc. qui s'y trouvent, situés dans le 3ème District de cetteville, dans l'ilet borné par les rues Congress, Dauphine, Indépendance et Royale, désigné comme lots B et C, sur un plan de Edgar Pilié, voyer, en date du 26 août 1895, et mesurant comme suit: le lot B mesure 31 pieds 5 pouces de face à la rue Congrès sur une profondeur entre lignes parallèles de 98 pieds 9 pouces et 4 lignes, et le dit lot C mesure 45 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Congrès sur une profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Dauphine de 66 pieds 9 pouces et 2 lignes, le tout conformément à un plan de A. D'Hémécourt en date du 17 janvier 1848 et par Jos Pilié, voyer, en date du 31 mars 1835

Les améliorations consistent en un bon et confortable cottage double convenablement arrangé à l'encoignure des rues Congress et Dauphine, portant le No mun. 739 rue Congress, commandant un bon locataire, un voisinage s'améliorant et près de toutes les commodités.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur et le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque, etc., sur la propriété vendue, portant 8 pour cent d'intérêt par an, ensemble avec toutes les clauses usuelles de garanties. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1897 en sus du prix de leur adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Fred. Adolph notaire. Un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.
4 juil—4 11 18 25 août 1 8 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 17 AOUT.

Un joli cottage élevé

No 810 RUE LOUISA,

Troisième District.

PAR LOUIS A. RICHARDS & Cie.—Louis A. Richards, Encanteur.—Bureau No 629 rue Commune—MARDI, 17 août 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, ledit ordre en date du 9 juillet 1897, dans l'affaire de la succession de Catherine Butman, veuve de James Joseph Segrave, No 51,343, du Dossier de ladite Cour et pour le compte de ladite succession, à l'encan, il sera vendu, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Louisa, Dauphine, Bourgogne et Clouet et mesurant, au pied américain, 40', 0" de face à la rue Louisa sur une profondeur de 85', 0", entre lignes parallèles, huit pouces et quatre lignes sur le côté de ladite propriété le plus près de la rue Dauphine, étant sujets, en faveur de la propriété attenante aux droits ou servitudes de passage et d'appui au hangar dans le fond, résultant de la destination du père de famille.

Les améliorations consistent en un élégant cottage en bois, élevé et retiré de la banquette, avec une jolie cour pavée de côté. La maison contient galerie de face et dans le fond, corridor et sept (7) chambres, gaz dans toute la maison. Les murs dans les chambres principales sont ornés de jolies tapisseries. Loué à raison de $25 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste du prix, s'il y en a, à un, ou, à un et deux ans de crédit, au gré de l'acquéreur, payable en un deux billets de l'acquéreur portant huit pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, cinq pour cent d honoraires d'avocat en cas de non-paiement à la maturité, le tout garanti par hypothèque spéciale et liens et privilèges du vendeur sur la dite propriété, ensemble avec les autres clauses de garantie, les taxes pour l'année courante de 1897 doivent être payées par l'acquéreur. Dix pour cent du prix de l'adjudication doit être déposé avec l'encanteur pour lier la vente.

Acte de vente doit être exécuté pardevant T. D. Charbonnet, notaire, au frais de l'acquéreur.
17 juil—17 18 25—1 8 15 16 17 août

PAR HARRY H. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Tous les droits, titres en et à LA NICARAGUA MINING, DEVELOPING AND COLONIZING CO. LIMITED,

Dans le Nicaragua, Cape Gracias.

Aux Enchères Publiques. Conditions—Comptant.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureau, 143 rue Carondelet, le MARDI, 10 août 1897, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, 831 rue Commune, En vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B, No 51,040 du dossier dans l'affaire de John D. d'Niel vs La Nicaragua Mining, Developing and Colonizing Company, Limited, il sera vendu aux enchères publiques—

Une certaine concession pour localiser une mine dans ce qui est connu comme la vallée de la chaîne de la montagne de la Rivière Pis-Pis, sur la crique de Wassunk, dans le Nicaragua, cap Gracias, connue comme le Letitia Vein, ensemble avec toutes les dépendances, etc., nécessaires à l'opération de la dite mine, appartenant à la Nicaragua Mining, Developing and Colonizing Company, Limited, et laquelle a été acquise par la dite Nicaragua Mining, Developing and Colonizing Company, Limited, de John McCaferty, le 21 juillet, 1894.

Conditions—Comptant.
7 juillet—7 18 25—août 18 9 10

CHARBON du Dr BELLOC EN POUDRE ET EN PASTILLES, APPROUVÉ ET RECOMMANDÉ PAR L'AC. DE MÉD. DE PARIS, CONTRE LES *maladies de l'estomac, la dyspepsie, la diarrhée, la dysenterie, la cholérine, le choléra.* 19, rue Jacob, Paris et TOUTES PHARMACIES.

VENTES A L'ENCAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Grande Valeur dans le Troisième District.

COIN POUR AFFAIRE,

Coin des Champs-Elysées et le Chemin Gentilly.

Terrains pour batir sur les rues Champs-Elysées, Français et Livingston.

Jacques Tambaro et als vs John Karcher.

No 53,352—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, No 723 rue Commune—MERCREDI, 18 août 1897, à midi, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, No 717 rue Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet, en face de l'Hôtel St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 6 juillet 1897, et signé le 12 juillet 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Sept lots de terre dans le faubourg Darcantel, troisième district de cette ville, désignés par les Nos 1 à 7 inclusivement de l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Français, Solon et le chemin de Gentilly, sur un plan dressé par D'Hémécourt en date du 22 novembre 1850, déposé en l'étude de A. Baudoin, alors un notaire en cette ville, désigné aussi par les mêmes numéros sur un plan dressé par Depouilly, en date du 3 juillet 1866, déposé comme plan No 13 en l'étude de Andrew Hero, Jr, notaire en cette ville, conformément au dit plan les dits lots mesurent, à savoir:

Les lots un, deux et trois mesurent chacun 35 pieds 6 pouces 4 lignes de face aux Champs-Elysées sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles; le lot No 4 a une forme triangulaire, mesure 78 pieds (plus ou moins) de face au Chemin de Gentilly sur une profondeur de 120 pieds sur la ligne du lot No 3 et 85 pieds (plus ou moins) sur la ligne du lot No 5; le lot No 5 a une forme irrégulière, mesure 92 pieds pieds (plus ou moins) de face au Chemin de Gentilly par 85 pieds de profondeur sur a ligne du lot No 4 et 131 pieds 7 pouces sur la ligne du lot No 6. Le lot No 6 mesure 53 pieds 9 pouces 4 lignes de face au Chemin de Gentilly sur une profondeur de 118 pieds 2 pouces 4 lignes plus ou moins, sur la ligne du lot No 5, et 159 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne opposée, et 34 pieds 7 pouces 4 lignes de largeur dans le fond, et le lot 7 mesure 34 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la rue Solon sur une profondeur de 120 pieds.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2° Dix certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 6 à 15 inclusivement, dans l'ilet borné par les rues Français, Champs-Elysées, Philadelphia et Livingston, sur un plan de d'Hémécourt, voyer, le 23 novembre 1850 et déposé en l'étude de A. Baudoin, alors un notaire en cette ville.

Les lots 6 à 9 mesurent, chacun, 35 pieds 6 1/2 pouces de face aux Champs Elysées sur une profondeur de 120 pieds, le lot No 6 forme l'encoignure des rues Champs-Elysées et Livingston; les lots Nos 10 et 11 mesurent, chacun, 34 pieds 7 1/2 pouces de face à la rue Livingston sur une profondeur de 160 pieds; les lots Nos 12 à 16 mesurent, chacun, 35 pieds 6 1/2 pouces de face à la rue Français sur une profondeur de 120 pieds; le lot No 12 forme l'encoignure des rues Français et Livingston.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, et le reste, si il y en a, avec un crédit de un et deux ans, avec billets garantis par hypothèque spéciale et privilèges et liens de vendeur sur la dite propriété, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement final; les taxes de 1897 doivent être assumées par l'acquéreur, et toutes les autres clauses usuelles de garantie, le transfert de la police d'assurance, etc.

Les acquéreurs auront à faire un dépôt de dix pour cent au moment de la vente. Actes de vente pardevant J. H. Forcelle, notaire, aux frais des acquéreurs.
14 juil—14 15 21 28—août 4 11 18

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Division —.—No 54,094—Kelly Bros vs leurs créanciers.—Que la cession des biens faite dans cette affaire par la raison sociale de Kelly Bros., composée de W. B. Kelly et John H. Kelly, pour le bénéfice de leurs créanciers, soit acceptée par la cour et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. F. Brewer, notaire public, en son office, dans le Hennen Building, en cette ville, commençant le LUNDI 16ème jour d'août 1897, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes matières qui pourront leur être soumis, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 24 juillet 1897.
Signé: FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
27 juillet—27 31 août 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jacob Fischer.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans,—Division B.—No 53,813

PAR E. CURTIS, Encanteur—Bureau 54 et 56 rue Baronne. En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, Hon. F. D King, juge, rendu dans l'affaire ci-dessus le 27 juillet 1897, je vendrai dans la résidence du défunt, rue Chippewa, entre les rues Troisième et Quatrième, le LUNDI 9 août, à 11 heures du matin—

MEUBLES DE MAISON ET EFFETS contenus dans ladite résidence
Conditions—Comptant avant livraison.
E. CURTIS, Encanteur.
28 juil—1 5 8 9 août.

PAR J. H, O'CONNOR & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Résidence de Choix

—DANS LE—

CINQUIEME DISTRICT,

Le Charmant Cottage

No 728 RUE JEFFERSON.

Encoignure Jackson,

Avec 4 Lots de Terre.

A L'ENCAN.

Succession de John E. Ford.

No 54 088—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune—JEUDI, 2 septembre 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E siégeant en place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, maintenant absent en vacances, en date et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 27 juillet 1897, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété de valeur suivante, à savoir:

Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le cinquième district de cette ville de la Nlle-Orléans, dans la partie connue comme McDonoghville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Jefferson, Market et Madison. Les dits lots sont désignés comme Nos 5 et 6, se joignent et mesurent chacun 63 pieds 11 pouces 6 lignes de face sur la rue Jackson par une profondeur et facade de 127 pieds 11 pouces 4 lignes sur la rue Jefferson et formant l'encoignure des rues Jackson et Jefferson, toutes les mesures étant américaines.

Les améliorations consistent en un cottage seul connu par le No 728 rue Jefferson, et retiré de la rue, à galerie devant, sur le côté et derrière, 6 chambres, écuries, hangar, jardin, etc.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur devra assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour cette année 1897 en plus et au dessus du montant de l'adjudication et déposer dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. Morgan Gurley, notaire.
1 août—1 8 15 22 29 sept 2

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Drogues et Oroduits Chimiques, Prescriptions, Meubles de Maison, installations et divers.

Succession de Mme Eliza Rudolph, née Eliza Badon.

No 53,282—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur — VENDREDI, 13 août 1897, à 11 h. a. m., à la pharmacie coin des rues Dryades et Seconde. Il sera vendu à l'encan en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la CourCivile de District, daté le 2 août 1897, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la division D, maintenant absent en congé et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Tout et en particulier le stock de drogues et produits chimiques, installations et divers, effets mobiliers, d'après l'inventaire enregistré. Les drogues et médecines seront vendues en bloc.

Conditions—Comptant avant livraison.
4 août—4 5 6 7 8 10 à date

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Richard L. Robertson, Senior.

No 28,448—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, 336 rue Carondelet—MARDI, le 17 août 1897 à midi, à la Bourse des Encanteurs. Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, en cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant en place de l'Honorable N. H. Rightor, juge de ladite Cour, Division D, maintenant absent en congé, en date du 13 juillet 1897 et à moi, W. H. Fitzpatrick, encanteur, adressé, dans l'affaire ci-dessus énumérée, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement—Une certaine portion ou lot de terre et toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Marigny Dauphine et Champs Elysées, mesurant trente pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de cent vingt pieds, connu par le No 2231 rue Royale.

Deuxièmement—Une certaine portion de terre et les droits qui y appartiennent touchant à la propriété ci-dessus décrite et mesurant trois pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Royale sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes.

Troisièmement—Un certain lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et ilet que les propriétés ci-dessus décrites et mesurant trente pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de soixante pieds, connu par le No. 2237 rue Royale.

Quatrièmement—Un certain lot ou parcelle de terre dans le fond de la propriété Troisièmement décrite ci-dessus et mesurant quinze pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de soixante pieds.

Cinquièmement—Un certain lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Musique, Morales, St Claude et l'avenue St Roch, mesurant trente-trois pieds huit pouces de face à la rue St-Claude sur une profondeur de cent cinq pieds, deux pouces, connu par le nouveau No 2429 rue St-Claude.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, la partie à crédit s'il y en a, doit être subdivisée en billets d'acquéreurs pour satisfaire le nombre des parties intéressées, les dits billets doivent porter intérêt à raison de huit pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final et doivent être garantis par hypothèque spéciale et privilège et lien de vendeur sur la propriété vendue; les actes de vente doivent contenir les clauses usuelles de garantis, tels que le pacte de non alienando et la stipulation de cinq pour cent d'honoraire d'avocat, et le transfert de la police d'assurance, etc., les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes de l'année 1897 et de faire un dépôt de dix pour cent au moment de la vente pour la lier

Acte de vente pardevant Robert J. Maloney, notaire, aux frais des acquéreurs
15 juil 15 16 18 25—août 1 8 15 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Salon, Salle à Manger et Chambre à Coucher,

Miroirs, Stores, Rideaux en Dentelle, Nattes, Tapis, Piano, Etc

Succession de John E. Ford.

No 54,088—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division "C".

PAR J. H. O'CONNOR & CIE.—ALFRED C GREEN, encanteur.—Bureau 828 rue Commune.—JEUDI, 12 août 1897, à 11 heures A. M., sur les lieux, No 728 rue Jefferson encoignure de la rue Jackson, dans McDonoghville, Cinquième district de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant en place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans. Division C, maintenant absent, en date et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 27 juillet 1897, il sera vendu aux enchères publiques, les propriétés suivantes, à savoir—

Les meubles de maison et effets dans la résidence No. 728 rue Jefferson, McDonoghville, cinquième District de cette ville, comprenant en partie, meubles de salon, salle à manger et chambres à coucher, piano, nattes, stores de fenêtre, etc., etc., le tout d'après l'inventaire enregistré en cour.

Conditions de la vente—Comptant avant livraison.
1er août—1 5 8 9 10 11 12

Succession de Rebecca W. Wolff.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,800—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Frank N. Butler, exécuteur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
Frank N. Butler, avocat.
30 juil—30—août 3 7

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie par le présent, que le 23me jour de juin 1897, jugement a été rendu en cette Cour, dans l'affaire ci-dessous intitulée, dans les termes et chiffres suivants, à savoir: Mme Kate Ryan, femme de Victor Mauberret, vs Victor Mauberret, son mari, No. 53,702, Division C.

Sur motion de MM. Dinkelspiel & Hart, avocats pour la plaignante, et en produisant dûment des preuves, en supportant la demande de la plaignante, la loi et l'évidence étant en faveur de la plaignante, il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut en cette affaire, enregistré le 17 juin 1897, soit maintenant confirmé et fait final, et conséquemment, qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante, Mme Kate Ryan, femme de Victor Mauberret, décrétant une séparation de biens entre eux; le défendeur payant tous les frais.

Jugement rendu le 23 juin 1897.
Jugement signé le 29 juin 1897.
Signé: F. A. MONROE, Juge.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 29me jour de juin, en l'année de Notre Seigneur, Mil-Huit-Cent-Quatre Vingt-Dix-Sept.

T. J. TOURNILLON, Député-Greffier.
Dinkespiel et Hart, Avocats.
13 juil—13 20 27—3 10 août.

Succession de Helen M. Cook.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 53,657—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final et amendé présenté par Albert S. Ranlett et Joseph W. Stone, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN Greffier.
4 août—4 10 13

SAVER TONIC PURIFIES THE BLOOD.

A POSITIVE CURE FOR DYSPEPSIA, MALARIA, CHILLS AND FEVER, GRIPPE. BILIOUSNESS, SICK-HEADACHE CONSTIPATION AND GENERAL DEBILITY.

PRICE 50 Cts. AT ALL DRUGGISTS.

SAVER TRADE MARK REGISTERED

Restores KIDNEY, LIVER & SPLEEN. Will Keep your Stomach in Healthy Condition.

SAVER MEDICAL CO. 49 and 51 Marion St., N. Y.

None genuine except "Trade Mark" blown in every bottle.

SAVER LIVER PILLS 25 CENTS.

Purely Vegetable. Will cure Biliousness, Constipation, Piles, Sick-Headache, and Dyspepsia. Small Easy taken.

No Woman ought to be without the SAVER FEMALE REMEDY (SUPPOSITORIES). Send for Pamphlet.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE.

LE JOLI

COTTAGE SIMPLE

No 2816 Avenue Tulane.

Retiré de la Rue.

FAÇADE PAVEE EN ASPHALTE.

Succession de J. H. Coffey et femme

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.—No 53,292.

MARDI, 24 août 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, par JAS. A. BRENNAN, encanteur, bureau 627 rue Poydras, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 12 juillet 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 613, borné par l'avenue Tulane, les rues White, Dupré et Gravier, désigné par le No 22 sur les livres de l'assesseur dudit district, et mesure 28 pieds 9 pouces de face à l'avenue Tulane sur 120 pieds de profondeur, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple contenant deux chambres et galerie sur le côté, retiré de la rue.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumera les taxes de 1897 et paiera pour l'acte de vente pardevant Fred. Diebel, notaire public; un dépôt de 20 pour cent au moment de la vente.
20 juil—20 25—août 1 8 15 22 23 24

ANÉMIE

QUINA LAROCHE Ferrugineux

Récompense de 16.600 f.—Médailles d'Or

Recommandé pour faciliter les *Croissances* et *Formations difficiles*, il procure au sang la force et les Globules *rouges* qui en font la beauté; il fortifie l'*Estomac*, excite l'*Appétit*, combat l'*Anémie*, le *Lymphatisme*; abrège les *Convalescences*, etc.

PARIS, 22, rue Drouot, 15, PARIS

SARATOGA.

"THE GRAND UNION."

Conditions spéciales pour la semaine ou pour la saison.
WOOLLEY & GERRANS, Propriétaires. Saratoga Springs, New York.
Aussi propriétaires de HOTEL IROQUOIS, le seul hôtel à l'épreuve du feu à Buffalo.
7 juil—1m

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrive à 7.35 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c et $1.00.

J. S. LANDRY, Surintendant.
J. S. LANDRY, Agent général pour le Frêt et les Passagers.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans — No 54,144 Division C—Constant Tournou vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire, Constant Tournou, soit convoquée pardevant René G. Le Gardeur, notaire public, en son bureau, No 614 rue Gravier, en cette ville, commençant LUNDI, 23 août 1897, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et de déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui peuvent leur être soumises, et que dans l'intervale toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 30 juillet 1897.
Signé: GEO. H. THEARD, Juge de cette Cour, Division E, agissant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, Juge de la Division C, maintenant absent.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
Chrétien & Suthon.
31 juillet—31 août 3 7

QUINIUM LABARRAQUE

VIN FEBRIFUGE, TONIQUE DIGESTIF, APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS, *pour les convalescents et tous ceux qui souffrent de faiblesse de l'estomac, d'anémie, d'épuisement causé par l'âge, les excès, le travail, la fièvre.* EN BOUT. ET 1/2 BOUT. 19, rue Jacob, Paris, et TOUTES Pharmacies.

VENTES A L'ENCAN

ANNONCE JUDICIAIRE

S. V. Fornaris vs The Rosedale Cypress Lumber and Shingle Company Cour Civile de District Division A No 58,816. SOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans. Division E, siégeant au lieu de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Division A maintenant en vacances, ledit ordre signé et daté le 19 juillet 1897 et adressé à J. L. Onorato un encanteur dûment licencié pour la paroisse d'Orléans, nous procéderons à vendre aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan, No 631 rue Commune, mardi, 24 août 1897, à midi, les propriétés suivantes:

1° Une certaine étendue de terre ou plantation, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, étant située dans la paroisse Iberville, état de la Louisiane sur la rive ouest du Bayou Grosse Tête, connue comme la plantation Lyle, et contenant 1,100 acres, plus ou moins, ladite plantation étant composée des morceaux de terre suivants, à savoir—

Premièrement, Lot No 27 contenant 163 50/100 acres.

Deuxièmement La moitié sud ou inférieur du lot 28, contenant 84 37 1/2-100 acres (le lot entier ayant en tout 168 75-100 acres).

Troisièmement—La moitié sud ou inférieure du dit morceau de terre adjoignant de 20 arpents de face par 40 arpents de profondeur, 343 16-100 acres (le morceau entier contenant 686 32 100 acres).

Quatrièmement—
Lot No 2 contenant 16 acres—Lot No 6 contenant 77 acres Lot No 7 contenant 27 acres. Tout la section 56, conté 8 sud de la rangée 10 est, ouest du district du Mississipi en Louisiane. La moitié nord de la section 57, conté 8 sud des rangées 10 et 11 est, dans le sud est (ouest de la rivière Mississipi) district de la Louisiane, contenant 319 92/100 acres.

Le tout conformément à un plan tiré par W. D. Tute, ingénieur civil, en date du 31 janvier 1881, un devis certifié duquel fait par Arthur de Armas, député voyer de la ville, en date du 18 mars 1881, est annexé à un acte passé pardevant W. H. Seymour, notaire en cette ville, le 18 mars 1881.

2° Une certaine étendue de terre, située et étant dans la paroisse d'Iberville, en cet Etat, prise de la partie inférieure de la Bay Farm Plantation, comprise entre les lignes AB BC, CD et DA, sur un plan d'arpentage fait par Chas H. Dickinson, voyer de la paroisse d'Iberville, en date du 17 août 1888, et à lui annexé pour référence, laquelle dite étendue de terre commence au coin nord-ouest de la dite plantation Bay Farm, le dit coin marqué A sur ledit plan d'arpentage, ensuite nord 52 degrés est à travers la forêt de cannes, 18 chaines et 96 anneaux où 6 acres au point marqué B, sur la ligne supérieure de la dite Ferme de la Baie, de là au sud 31 degrés est 70, chaînes et 80 anneaux à la ligne inférieure de la dite Ferme de la Baie, de là au sud 59 degrés ouest 20 chaines et 2 anneaux du point marqué C, au point marqué D, l'encoignure sud-ouest de la dite Ferme de la Baie, de là au nord 31 degrés ouest à l'encoignure sus-mentionnée marqué A sur le dit plan; la dite étendue de terre contenant 133 52/100 acres le tout plus ou moins; ensemble avec toutes les dépendances y appartenant, étant une partie de la M. B. Slack plantation acquise par la Banque des Citoyens de la Louisiane à une vente publique faite par le shérif de la paroisse Iberville, le 2 mai 1874, en vertu d'un writ de saisie et vente issu par la défunte cinquième cour judiciaire de district pour la dite paroisse Iberville au procès de la Banque des Citoyens de la Louisiane vs Mme M. B. Slack, No 1560 du docket de la dite Cour comme il appert par l'acte de vente du shérif à ladite Banque, enregistré dans les bureaux du recorder de ladite paroisse d'Iberville, dans le livre des transferts No 12, entré No 144 et enregistré dans le bureau du Greffier de ladite Cour, dans le livre d'actes de ventes H du shérif, page 257 et seq.

Troisièmement—Un mulet nommé Ned

Conditions—Comptant—L'acquéreur devant assumer les toutes les taxes pour l'année 1897 déposer dix pour cent au moment de l'adjudication et payer pour l'acte de vente, pardevant W. L. Hughes, Esq., notaire.

Bayne & Onorato, 621 rue Gravier.
25 juil—25 26 27—22 23 24 août

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

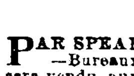

VENTE

—DE LA—

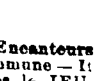

Vacherie de Pierre Donnès,

A l'encoignure des rues Canal et Cortez

A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Encanteurs—Bureaux No 723 rue Commune—Il sera vendu aux enchères publiques, le JEUDI, 5 août 1897, à 11 heures A. M.—

La vacherie de Pierre Donnès, encoignure des rues Canal et Cortez, contenant 42 vaches, 1 taureau, 5 chevaux, charrettes à provision, à lait et à foin ustensiles, 2 buggies, etc.

A louer, une maison avec écurie.

Conditions—Cinquante dollars comptant, de $50 à $100 à 3 mois, de $100 à $150 à 6 mois et au dessus de $150 à 9 mois de crédit.

La clientèle ira aux deux plus forts enchérisseurs.

Tout acheteur devra fournir des sécurités au lieu de la vente, à la satisfaction du vendeur.
25 juil—25—août 1 4 5

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cour Civile de District paroisse d'Orléans.—Division E—No 53,943.

Succession de Veuve Anne Molnerney.

PAR E. CURTIS, Encanteur—Bureau, 54 rue Baronne—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, l'Honorable Geo. H. Théard, juge, daté et signé le 26 juillet 1897, et à moi adressé, je procéderai à vendre, le MERCREDI, 11 AOUT 1897, à 11 heures A. M.—

2408 RUE CONSTANCE

Près Première,

Un Lot de Meubles de Maison et Effets, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.
29 juil—29—août 4 8 10 11